



## Assurance accident de la vie et assurance juridique

-----  
Par coco11

Ayant prit pour ma défense un avocat et médecin expert pour ma visite en vue de l'expertise médicale pour mon indemnisation accident de la vie.

Puis-je demander que les frais avocat + médecin conseil expert soient pris en charge ou remboursés a ma protection juridique. Je précise qu'il s'agit de la même compagnie qui me couvre pour les accidents de la vie et assurance protection juridique.

Je vous remercie de la réponse.

Cordialement

-----  
Par Floch6768

Bonjour

Avant de prendre un avocat et un médecin expert avez-vous fait une déclaration à votre assureur de protection juridique pour avoir son accord?

-----  
Par coco11

Bonsoir et merci pour votre intérêt.

Non je n'en ai pas fait la demande, car je n'en étais pas informé .

Es ce malheureusement trop tard pour la faire,j'ai un rdv téléphonique demain matin avec le juriste de la compagnie.

Merci

Cordialement